

Mgr Verny manifeste suite à la décision de justice concernant le meurtrier de Sarah Halimi

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Église en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 26 avril 2021

Les rassemblements pour contester l'absence de procès après le meurtre de la juive **Sarah Halimi** en 2017 ont mobilisé, notamment à Paris, où les manifestants étaient plus de 20.000. Sous le mot d'ordre « Sans justice pas de République », les manifestants se sont retrouvés place du Trocadéro à l'initiative du collectif « Agissons pour Sarah Halimi ». La Cour de cassation a confirmé le 14 avril l'irresponsabilité pénale du meurtrier de Sarah Halimi, sexagénaire juive tuée à Paris. Elle est « *victime d'un déni de justice et d'un naufrage judiciaire* », a fustigé lors du rassemblement parisien **Francis Kalifat**, président du Conseil représentatif des institutions juives de France.

Monseigneur **Thibault Verny**, évêque auxiliaire du diocèse de Paris, membre du Conseil pour l'Unité des chrétiens et chargé des relations avec le judaïsme ainsi que le Père **Christophe le Sourt**, Directeur du Service National des Relations avec le Judaïsme (SNRJ), [ont représenté](#) l'Église en France dimanche 25 avril lors cette manifestation :

Le meurtre de Sarah Halimi est un crime à la fois délirant et antisémite.

Le caractère délirant – au sens psychiatrique du terme – a pour effet de ne pas pouvoir poursuivre le crime en l'état de la législation sur l'abolition du discernement.

Il appartient au législateur de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'irresponsabilité pénale lorsque le trouble mental est lié à la consommation récente de stupéfiants.

L'Église Catholique tient à exprimer sa proximité et son émotion à la communauté juive : « Avec force, les évêques redisent aujourd'hui combien la lutte contre l'antisémitisme doit être l'affaire de tous, et ils affirment leur volonté de travailler avec tous ceux et toutes celles qui sont engagés dans cette lutte. » (déclaration du 1er février 2021 sur l'antisémitisme).

L'Église de France présente au grand rassemblement en mémoire de Sarah Halimi, victime de l'[#antisémitisme](#). Vouloir une modification de la loi, c'est aussi une manière de rendre hommage à Sarah Halimi et de réclamer justice. <https://t.co/LGDY061hkU>

— Christophe Le Sourt (@XofLeSourt) [April 23, 2021](#)